

ÉCHOS de l'EIC Rhône-Alpes

Vie professionnelle / vie privée La question des congés protocolaires est posée

A l'heure où l'entreprise nous parle de la Qualité de Vie au travail, l'Unsa s'est interrogé sur le référentiel (EIC RA RH0001) des congés au sein de l'EIC

A ce jour, lorsque vous posez vos congés estivaux ou de fin d'année, vous n'êtes informé de la validation de vos congés que 3 mois avant, sans garantie de la période et de la concomitance avec votre conjoint !

Cette pratique n'est plus compatible avec les nouvelles contraintes de réservation de vos vacances !

Pour l'Unsa, à l'heure où l'entreprise communique sur la QVT, le bien-être au travail et l'égalité Femme/Homme, ce référentiel est devenu obsolète.

Et TOI qu'en penses-tu ?

Des pratiques différentes prenant en compte la situation d'un plus grand nombre d'agents existent, et sont actuellement en service dans certains EIC.

L'une d'elles consiste à :

- Supprimer les **24 jours de congés** imposés.
- **Créer 2 groupes** d'agents dont **un** serait **prioritaire** en alternance sur les vacances d'**été** et l'autre **prioritaire** sur les vacances d'**hiver**.
- Créer **3 périodes** pour chaque groupe avec un minimum de **2 semaines** du samedi au samedi.

Pour l'Unsa, cette solution permettrait à tous les agents d'obtenir **1 année sur 2 la période idéale pour les vacances scolaires d'été et d'hiver**. Les agents connaîtraient dès le mois de février leur période de congés.

Avec vos propositions et notre force de négociation nous pouvons obtenir des avancées.

Si toi aussi tu veux faire avancer les choses sur ce sujet, contact nous pour ensemble faire des propositions innovantes

Alain DUFETRE : 06 51 83 52 48 et Yoann SAUGUES : 06 20 78 10 38

ur.lyon@unsa-ferroviaire.org

UNSA Ferroviaire Rhône-Alpes

Créateur de lien social